



HAL
open science

Trois plans du prieuré de Saint-Fiacre au XVIIe siècle

Jean-Paul Guillaumet, Alain Legendre

► **To cite this version:**

Jean-Paul Guillaumet, Alain Legendre. Trois plans du prieuré de Saint-Fiacre au XVIIe siècle. Bulletin de la Société d'histoire et d'art du diocèse de Meaux, 1967, 18, p. 72-77, 3 fig. dépl. h.t. (4-6). hal-03370711

HAL Id: hal-03370711

<https://hal.science/hal-03370711v1>

Submitted on 16 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

J.-P. GUILLAUMET et A. LEGENDRE

Trois plans
du Prieuré de Saint-Fiacre
au XVII^e siècle

Extrait du *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie
de l'Arrondissement de Provins*, n° 122

1968

ERRATUM



**Trois plans
du Prieuré de Saint-Fiacre
au XVII^e siècle**

J.-P. GUILLAUMET et A. LEGENDRE

est extrait du **Bulletin de la Société d'Histoire et d'Art du diocèse de Meaux**, 18^e année (1967), paru en mai 1969.

Société d'Histoire et d'Art, 8, rue de Châte, 77 — MEAUX

Trois plans du Prieuré de Saint-Fiacre au XVII^e siècle ⁽¹⁾

Les trois plans que nous allons commenter se trouvent aux Archives Nationales, sous la cote N. III, S et M. (voir fig. 4, 5 et 6).

L'un est une vue cavalière du Prieuré (plan n° 1). Les deux autres sont des plans au sol (plans n° 2 et 3). Les plans 1 et 2 donnent l'état des lieux avant la reconstruction du prieuré qui eut lieu vers 1659 et dont le projet est dessiné sur le plan n° 3.

Les plans 1 et 2, qui ont sans doute même auteur, ne sont pas l'œuvre d'un architecte, mais plutôt d'un simple frère. Ils peuvent être considérés comme un état des lieux vers 1650.

Le plan 3 est approuvé le 30 juillet 1659 par un frère dont la signature n'a pu être déchiffrée, mais une inscription au revers mentionne : « approuvé le 16 janvier 1660 », ce qui nous donnerait pour début des travaux 1660-1661.

Notre étude sera faite sur les trois plans pour l'Eglise, les Bâtiments monastiques, les Bâtiments des hôtes, les Bâtiments de ferme et les Jardins.

L'Eglise

LE PLAN 1 montre l'élévation du clocher, du mur sud et des façades.

Les deux façades, d'élévation inégale, et coiffées par deux toits en bâtière, correspondent aux nefs des chapelles Notre-Dame et Saint-Fiacre.

La façade de la chapelle Notre-Dame est très sobre. Une porte rectangulaire, avec clé centrale, est surmontée d'un vitrail rond et d'une horloge. C'est une façade d'un type assez banal. Cette porte est cependant postérieure à l'époque médiévale et il en va de même pour l'horloge.

(1) Nous tenons à remercier plus particulièrement Mme de Carmoy, M. Roger Coquillon et la Municipalité de Saint-Fiacre qui nous ont facilité les recherches.

Nous avons ici l'entrée correspondant à la partie de l'église plus spécialement réservée aux moines et placée sous le patronage de Notre-Dame (2).

La façade de la chapelle Saint-Fiacre est au contraire très ornée. Un écu aux trois fleurs de lys, surmonté d'une croix, est soutenu par deux ailerons à volutes dont les extrémités se terminent par des pots à feu. Des quatre niches, deux sont en file sous l'écu, et deux de part et d'autre de la porte, identique à celle de la chapelle Notre-Dame. Deux pots à feu entre les niches et cette même porte complètent le décor.

Ce décor est probablement du XVII^e siècle. Les pots à feu, les niches et les ailerons à volutes rappellent les façades de cette époque. Les armes royales indiquent quel fut le généreux donateur qui permit cet embellissement ; ce décor, plaqué sur une façade plus ancienne, fut sans doute réalisé grâce aux dons que fit Anne d'Autriche à l'abbaye et ceci nous donne comme datation le deuxième quart du XVII^e siècle. C'est par cette entrée que devaient pénétrer les pèlerins et la richesse dans le décor nous montre encore une fois l'importance du pèlerinage (3).

Le clocher :

C'est un clocher carré à sa base, surmonté d'un dôme et d'un lanterneau, le tout recouvert de tuiles ou d'ardoises, et se terminant par une girouette très bien représentée. Il repose sur quatre piliers. Un fenestrage du XV^e siècle se trouve à son aplomb. Pour notre part, sa forme nous rappelle les clochers du XVII^e siècle, du type « dôme », et nous le datons comme la façade de l'église Saint-Fiacre, c'est-à-dire au deuxième quart du XVII^e siècle. Sa forme est fort peu usitée dans la région et nous pensons qu'après la donation d'Anne d'Autriche un architecte vint reconstruire, et mettre au goût du jour, les parties les plus visibles des pèlerins, à savoir le clocher et la façade de la chapelle Saint-Fiacre — le monastère ayant beaucoup souffert des guerres de religion (4).

Le mur Sud :

Bardé d'énormes contreforts, il est percé de fenestrages rappelant par leur style le XV^e siècle ; il nous semble possible qu'une rénovation ait eu lieu après les sévices de la guerre de cent ans ; peut-être faut-il aussi le mettre en parallèle avec l'embellissement de la Châsse du saint par Louis XI.

L'important emmarchement figuré sur ce plan et le plan 2, devant le parvis, suppose l'église en surélévation par rapport à la rue. Or, sur le

(2) Cf. R. LECOTÉ : Mémoire IV de la Fédération Folklorique d'Ile de France, *Cultes Populaires dans l'actuel diocèse de Meaux*, 1953, pp. 11 à 15.

(3) Il nous semble bon de rappeler que la maladresse involontaire du dessin invite, pour toutes les datations, à une grande prudence. Des erreurs ou des embellissements peuvent être le fait du dessinateur.

(4) Cf. Dom. TOUSSAINT DU PLESSIS, *Histoire de l'église de Meaux*, T. I et II, in-4°, 1731.

plan 3, l'emmarchement disparaît ; un nivellement important dut avoir lieu.

La position de l'église Saint-Jean, très proche du mur nord, peut indiquer une construction plus tardive de la chapelle Saint-Fiacre entre deux églises préexistantes ; à moins que celle-ci ne corresponde à un ancien bas-côté transformé par commodité, devant l'afflux de pèlerins, en une nef de grandes dimensions.

LE PLAN 2 :

Si l'on en croit le profil des piliers, les voûtes devaient être de plusieurs sortes. Celles du chœur des moines et des trois premières travées qui lui font suite paraissent les plus anciennes. Il y eut certainement une reconstruction partielle des voûtes après chaque période troublée (guerre de Cent Ans et guerres de religion).

Le mur nord possède, pour sa part, des petites fenêtres et des contreforts qui correspondent aux retombées des voûtes, plus nombreux qu'au mur sud.

L'agencement intérieur de l'église sur le plan 2.

Dans la chapelle Saint-Fiacre, une cloison, sur laquelle s'adosse l'autel, sépare les lieux du culte et la sacristie.

Le chœur des moines se situe derrière l'autel de la chapelle Notre-Dame et est séparé totalement des nefs réservées aux fidèles. Les trois hémicycles reliés par des parties droites, séparant le chœur des nefs d'une manière artificielle, peuvent donner lieu à deux hypothèses nullement contradictoires :

- soit un jubé avec trois accès figurés par des hémicycles ;
- soit un emmarchement permettant d'accéder aux autels.

Deux des hémicycles sont situés face aux deux autels, tandis que le troisième, situé face à un pilier dont une face est plane, montre qu'en cet endroit était déposé un objet très vénéré. Nous pensons qu'il devait s'agir de la châsse du Saint.

La ligne à deux traits qui clôture le sanctuaire des moines peut correspondre à une grille qui les séparait totalement de la nef de la chapelle Saint-Fiacre.

La dalle posée sur deux pieds, située à gauche de l'autel de Saint-Fiacre, peut correspondre au gisant du Saint.

LE PLAN 3 :

Dans cet édifice, nous avons affaire à une symétrie artificielle créée par les autels.

L'autel central est patronné par Saint-Fiacre ; celui de droite, devant le chœur des moines, devait l'être toujours par Notre-Dame et le troisième était placé sous un patronage que nous ignorons actuellement.

Par rapport au plan 2, nous remarquons la démolition du mur nord et la reconstruction ou la conservation, avec les fenestragés modifiés ou non, du mur sud.

Les deux chœurs ont pu être gardés avec leur voûtement et on a pu seulement boucher les baies indiquées sur la vue cavalière. La façade possède la même épaisseur de mur et les deux portes ont la même position et la même largeur. La tour d'escalier flanquant les absides a été conservée et nullement modifiée.

La partie la plus ancienne de l'église, et certainement la moins remaniée au cours des siècles, doit être le chœur des moines et les trois travées qui lui font suite.

La suppression de l'église Saint-Jean entraînée par l'agrandissement de la priorale date, quant à elle, de 1659. Un acte nous dit qu'un terrain est acheté par souscription en 1658 pour la construction du nouvel édifice, et un autre acte nous informe que la bénédiction de l'église eut lieu le dimanche de la Quinquagésime 1659, à son emplacement actuel (5).

Elle est placée maintenant, l'église priorale ayant disparue, sous le patronage de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Fiacre. Un cimetière fut situé derrière le chœur de l'église. Ce cimetière fut adjugé et défoncé le 5 mars 1903 ; sa superficie était de 7,80 ares.

L'église fut agrandie en 1866 devant l'afflux de pèlerins. La bénédiction eut lieu le 7 octobre de la même année (6). Elle avait, avant ces travaux, une seule nef et mesurait 13,50 mètres sur environ 9 mètres. Lors de l'agrandissement, on détruisit le chœur et on reconstruisit deux transepts et un chœur voûté d'arêtes ainsi qu'une sacristie.

La démolition de l'église priorale entraîna le transport du gisant et des reliques dans la nouvelle église.

Les Bâtiments Monastiques

Sur les plans 1 et 2, nous remarquons le peu d'importance des bâtiments à but proprement monastique par rapport aux bâtiments d'hôtes et de ferme.

Aussi pensons-nous qu'il s'agit d'une reconstruction limitée aux parties essentielles à la vie du prieuré après les sévices des guerres de religion.

L'aspect extérieur des bâtiments sur le plan 1 se présente comme suit : le toit du bâtiment prioral est surmonté d'une croix en fer forgé et possède trois pentes avec un pignon à colombage. Ce bâtiment comprend deux étages et un grenier avec lucarne. Chaque étage est matérialisé par une moulure représentée sur le dessin par un simple trait. Les deux soupiraux nous prouvent l'existence d'une cave sous toute l'étendue de l'habitation. Un couloir toité conduit au chœur des moines ; il est postérieur au XV^e siècle puisqu'il masque un fenestrage de cette époque.

Un « jardin de la Sacristie » tient lieu de cloître. Un puits, de forme habituelle à la région, se trouve en son milieu. Ce sont les seuls bâtiments

(5) Archives privées.

(6) Archives municipales.

à vocation totalement monastique existant sur les deux plans, ce qui nous montre les sévices subis lors des guerres de religion par le prieuré.

Le plan 2 nous renseigne sur la destination des pièces. La cuisine devait être réservée aux moines suivant la Règle ; une hostellerie et une boulangerie sont situées dans les bâtiments des hôtes ; le réfectoire occupe le rez-de-chaussée et le dortoir devait être placé au-dessus de ces lieux.

Un lavoir occupe l'angle gauche du jardin.

Le plan 3 nous montre une disposition des bâtiments suivant la Règle, avec le cloître à droite de l'église, un chapitre et un réfectoire situé au-dessous du dortoir.

La procure et tous les services ayant rapport avec les laïcs sont situés de manière à donner d'un côté sur le cloître, de l'autre sur la cour. Un passage permet aux religieux d'accéder au village sans passer par la cour, lieu d'accueil des pèlerins.

Mais les cuisines sont communes aux moines et aux hôtes et la position de la chambre des valets ne permet pas d'identifier ceux qu'ils desservaient.

Les activités annexes (fours, bûchers, lavoir), situées à gauche de l'église, sont comprises dans les bâtiments claustraux.

Les Bâtiments des Hôtes

Ils sont situés au centre du monastère sur les plans 1 et 2 et dispersés autour d'une vaste cour au milieu de laquelle se trouve un puits du même type que celui du jardin, avec une auge servant d'abreuvoir.

Le bâtiment principal ou hostellerie est accolé à une tour au sommet de laquelle est une girouette oriflamme. Composé de deux étages et d'un grenier, cet édifice possède un toit à quatre pans avec cheminée sur le côté et œil de bœuf ovale, entre deux lucarnes. Une fenêtre ronde éclaire l'escalier et plusieurs marches permettent l'accès au rez-de-chaussée, ce qui prouverait qu'un entresol existait sous cette habitation.

Ce bâtiment évoque le XVII^e siècle. Une porterie, avec une porte piétonnière et une charretière, surmontée d'une cheminée, est accolée à l'église.

Le plan 2 nous donne l'agencement intérieur.

Une salle est réservée aux serviteurs ; une boulangerie et une laiterie complètent le rez-de-chaussée. Les chambres se situent au premier étage.

Une écurie située près de la porterie complète l'équipement prévu pour l'accueil des hôtes.

Sur le plan 3, l'on note une réduction de la superficie de la cour des hôtes et des bâtiments qui leur sont affectés. L'accès se fait par la cour de la ferme, en évitant les bâtiments claustraux, cependant que l'écurie est toujours située proche de la porterie.

Les Bâtiments de Ferme

Sur le plan 1, nous voyons un assez grand nombre de hangars servant à engranger le produit des revenus du prieuré. De nombreuses chatières sont pratiquées sur les toits, certaines ont deux petites oreilles rondes.

Les charpentes sont d'un type encore utilisé au XIX^e siècle dans cette région.

Le plan 2 nous apprend que l'élevage des ovins l'emportait sur l'élevage des vaches (deux bergeries et une étable à agneaux), fait normal car, rappelons-le, nous sommes proches du pays natal de Jehan de Brye, « le bon berger ».

Le plan 3 nous apprend peu de chose, car le texte expliquant sa numérotation ne nous est pas parvenu. Cependant, un nouveau hangar, aux vastes proportions, est construit et la disposition des lieux change peu.

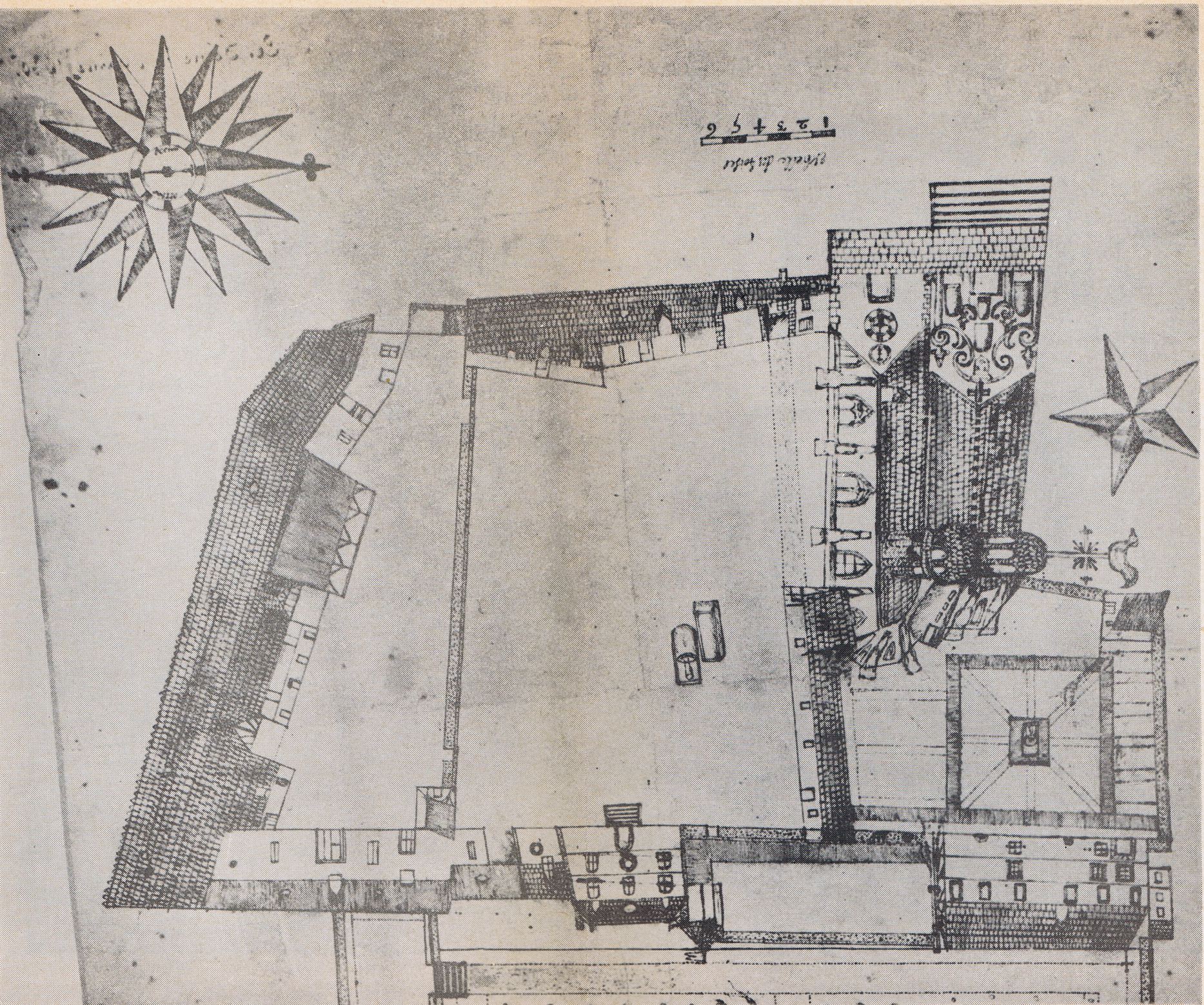
Le Jardin

Les plans 1 et 2 figurent un jardin de type médiéval, divisé en rectangles de même superficie ; un vivier avec bac et vanne et un vaste verger complètent son équipement.

Le plan 3 figure un jardin à la française avec bassin central ; le vivier a été remblayé et le verger n'existe plus.

J.-P. GUILLAUMET et A. LEGENDRE.

Fig. 4 : prieuré de Saint-Fiacre au 17^e siècle (plan 1)



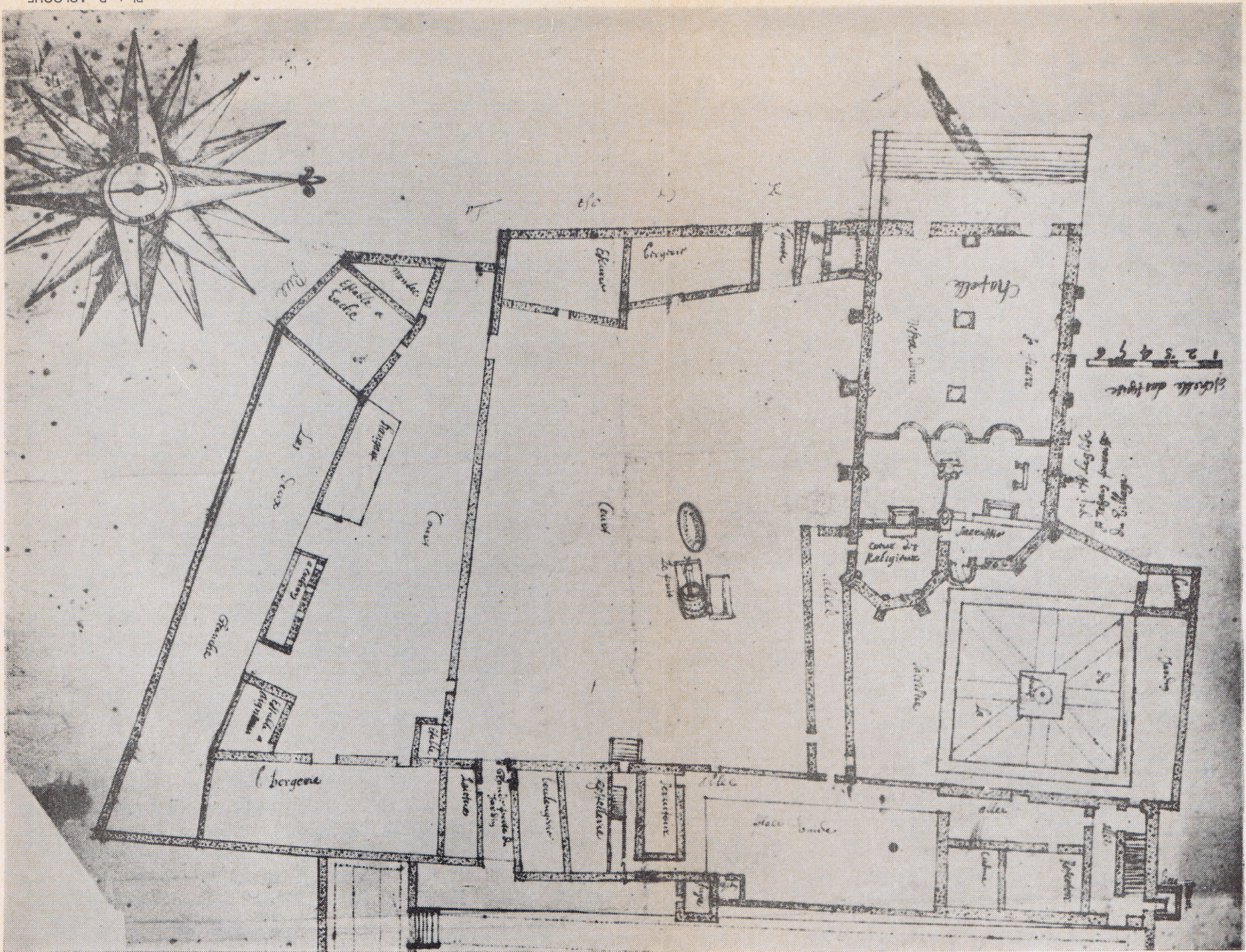


Fig. 5 : prieuré de Saint-Fiacre au 17^e siècle (plan 2)

